



Edito

Solange VANIER

Présidente de l'UDAF de Loir-et-Cher

La période de confinement a bouleversé le quotidien des personnes accompagnées par notre UDAF.

Elle a modifié les conditions de travail de nos salariés qui se sont mobilisés et se sont adaptés dans un délai très court au changement dû à une crise sanitaire sans précédent.

Je salue leur engagement. Un grand merci à toutes les équipes et aux bénévoles qui les ont aidés à garder le contact quand le besoin s'en est fait sentir.

Attachés à renouer des liens en « présentiel », nos travaux en commission ont repris, dans le respect des gestes barrières.

Nouveau logo et nouvelle présentation du 12<sup>ème</sup> numéro à découvrir au fil des pages...

Bonne lecture.

Solange VANIER

Bravo !

Et Merci à tous les salariés et bénévoles



SOMMAIRE

Actualités des services et commissions.....	2	Dossier thématique .....	12
Actions institutionnelles.....	5	Expression mouvement .....	13
Actualités régionales et nationales.....	10	Actualité .....	14
		Infos pratiques et agenda .....	16



Thierry LE PANSE

Directeur Général de l'UDAF de Loir-et-Cher

La crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19, que traverse notre société depuis plusieurs mois, est sans précédent dans la mémoire collective. Son impact et sa gravité en font une épidémie à grande vitesse qui plus est, avec des conséquences économiques, sociales et sanitaires sans pareil.

La pandémie actuelle que nos enfants et petits-enfants raconteront plus tard s'ajoutera à la longue liste des pandémies les plus mortelles de l'histoire (peste noire, grippe espagnole, choléra, sida, etc.) et son ampleur exceptionnelle marquera assurément l'histoire de l'humanité.

Cette épidémie, dès sa survenue, nous a poussés à sortir de la normalité, et obligés nos dirigeants à prendre des mesures exceptionnelles visant à protéger les populations. En France, ce sont les mesures de confinement, les fermetures des écoles et des crèches, celles de tous les établissements recevant du public qui se sont imposées à tous, à l'exception des indispensables à la vie de la nation. Mais c'est aussi l'application rigoureuse des gestes dits « barrières », la distanciation sociale, l'interdiction de tout rassemblement, même familial, jusqu'à l'imposition de dispositions insoutenables dans le deuil de nos proches que nous avons dû appliquer.

Devant l'inédit, face à l'inconnu, l'UDAF de Loir-et-Cher a également dû réagir très rapidement, dès l'annonce des mesures de confinement par le Président de la République, avec le souci de garder toujours en ligne de mire l'équilibre entre sécurité de ses salariés et nécessité de protection des personnes protégées. Un plan de continuité d'activité destiné à remplir au mieux nos missions de protection auprès des personnes vulnérables a été mis en place



Devant l'inédit, face à l'inconnu, l'UDAF de Loir-et-Cher a également dû réagir très rapidement



dès le 16 Mars au soir, et adapté continuellement au gré des circonstances. Malgré les mesures de confinement, l'ensemble des salariés de l'UDAF s'est mobilisé afin d'assurer quotidiennement un suivi de proximité auprès de nos presque 2500 usagers afin de leur assurer sécurité et protection. Qu'ils en soient aujourd'hui chaleureusement remerciés!

En tant que Directeur Général, et j'associe l'ensemble des membres de l'Equipe de Direction, être confronté à ce risque inédit et invisible est une épreuve à laquelle nous ne sommes pas préparés. Il est pourtant essentiel que la réaction soit commune, acceptée et partagée par tous pour comprendre et faire face ensemble, ce que nous avons réussi je pense...

Gageons maintenant que cette pandémie accélère l'insatiable recherche du vaccin salvateur qui permettra je l'espère, de retrouver la sérénité d'une vie paisible que nous apprécierons alors à sa juste valeur.

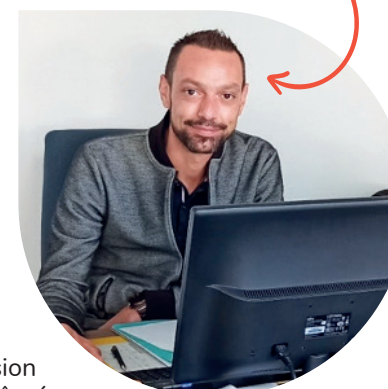
T. LE PANSE

## Le premier semestre 2020 marqué par de nombreux changements au sein de l'Institution et de l'équipe d'encadrement de l'UDAF

### Au sein du service Mesures sociales

Ce service voit son équipe renforcée par l'arrivée de Benoît BREDON, de formation initiale de Conseiller en Economie Sociale et Familiale. Il occupe le poste de Cadre technique créé en début d'année et assurait précédemment un poste de travailleur social au sein du Service d'Accompagnement aux Familles (SAF) de la Caisse d'Allocations Familiales de Loir-et-Cher.

Ces changements marquent une volonté de renforcer durablement l'accompagnement et le soutien aux équipes. Ils concourent également à l'amélioration de la qualité des prises en charge des usagers de nos services.



Benoît BREDON

### Au sein de l'Institution

L'arrivée de deux chargés de mission Vie associative, Emilie DANG, diplômée d'un Master 2 en Conduite de projets de développement territorial anciennement Coordinatrice du Contrat Local de Santé d'Angoulême et du Conseil Local de Santé Mentale d'Angoulême-Soyaux au sein de la Ville d'Angoulême, et Bastien PEAN, diplômé d'un Master 2 en Gestion de projets territoriaux et développement territorial (activités sportives) anciennement Chargé d'Insertion Professionnel au sein d'un ESAT hors-les-murs à Cébazat, favoriseront la mise en œuvre et le développement de projets en direction des familles.

De gauche à droite : Emilie DANG, Bastien PEAN, Céline LAMOUREUX et Jeannette BIANU-NLANDU.



### Le service PJM (Protection Juridique des Majeurs)

a fait l'objet de nombreux changements :

- Laurie RENAULT, de formation initiale de Clerc de Notaire et diplômée Premier Clerc, précédemment Cadre technique de l'Unité juridique occupe désormais le poste de Cheffe de service de cette même unité et devient Cheffe de service de l'Unité établissement.
- Adrien BIET, succède à Laurie RENAULT et occupe le poste de Cadre technique de l'Unité juridique.



## Merci !

Nous souhaitons également remercier très chaleureusement deux collègues qui ont quitté l'UDAF, pour leurs qualités personnelles, relationnelles et professionnelles reconnues de tous et pour l'importance des actions qu'ils ont su conduire au sein de nos services.

Alexandre LEDEME occupait le poste de Chef de service Unité Ouverture et Fermeture de Mesures et celui de Chef de service Unité Domicile. Il a été nommé Directeur d'une association tutélaire.

Céline LAMOUREUX, Chargée de mission Vie associative au sein de l'Institution, est dorénavant membre de la Coopérative d'Activités et d'Emploi culturelle Artéfacts.



## Commission Communication, vers une nouvelle stratégie...

Depuis le 8 juillet 2020, l'UDAF de Loir-et-Cher met en place une nouvelle stratégie de communication par l'intermédiaire du travail collaboratif des membres de la Commission interne. Plusieurs éléments peuvent justifier cette volonté de compléter et diversifier notre méthode de communiquer sur nos projets, nos services et notre actualité.



La nouvelle identité graphique du réseau tout d'abord, affirme la volonté de jouer de la communication pour bien représenter et valoriser ses actions à destination des pouvoirs publics et des familles loir-et-chériennes. La Commission Communication souhaite donc profiter de l'expertise de l'UNAF en matière d'accompagnement à la communication digitale.

L'UDAF de Loir-et-Cher s'engage donc à actualiser ses outils de communication. Les membres de la Commission souhaitent vivement moderniser l'image de l'UDAF de Loir-et-Cher afin de représenter davantage les familles dans leurs usages.

### Le site Internet

Création d'un nouveau site internet plus lisible, plus moderne et plus dynamique. La fonctionnalité du site pour les salariés de l'UDAF de Loir-et-Cher est vraiment au cœur de ce remaniement. L'idée de s'associer à l'UNAF est également une manière de garantir que l'ergonomie du site soit vraiment au service de nos actions. C'est pourquoi, le Projet Web UNAF est une option validée par les membres de la Commission Communication. Un gabarit site sera donc livré d'ici 2021 afin d'actualiser le site internet de l'UDAF de Loir-et-Cher.

### La création de la page Facebook de l'UDAF de Loir-et-Cher

Faire reconnaître l'UDAF de Loir-et-Cher dans sa diversité est la raison principale de notre arrivée sur une telle plate-forme sociale. De la protection à l'association, dans l'optique d'informer le public de nos services institutionnels exclusivement, renseigner notre actualité, nos projets et événements en temps réel, ce

média est également l'opportunité pour notre union de se rapprocher de nos associations adhérentes, en valorisant leurs actualités et autres projets. Pour plus de sécurité sur notre page association, un filtre à injures et un algorithme de modération seront présents pour assurer la protection de la page Facebook de l'UDAF de Loir-et-Cher.

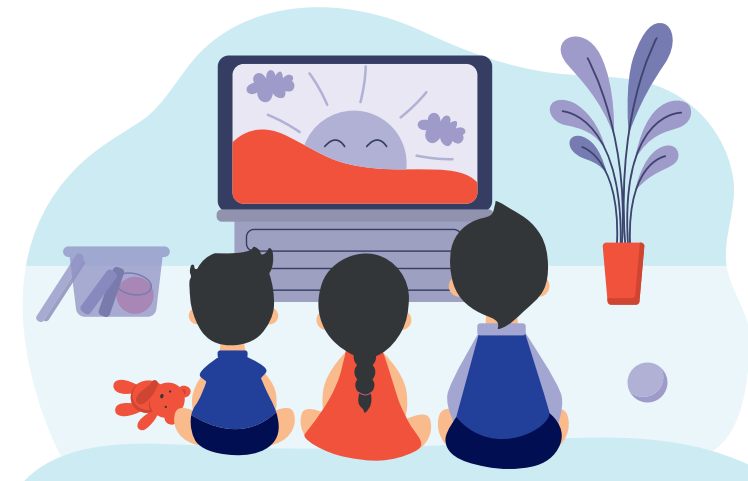
### Mise-à-jour du Journal Info Familles en Loir-et-Cher

Ce numéro d'Octobre se voit doté d'une nouvelle mise-en-page, réalisée avec l'aide d'un nouveau prestataire. Ce changement est également le fruit de la réflexion partagée des membres de la Commission interne.

### Les dépliants et les affichages

La Commission Communication a également défini comme prioritaire de modéliser de nouveaux dépliants de nos services. De nouvelles commandes sont prévues auprès du national pour actualiser nos supports de communication. En construction actuellement, une base de données sera prochainement disponible pour les salariés souhaitant actualiser leurs productions professionnelles. On pourra y trouver une batterie d'images libres de droit, des bannières de couverture préconçues, des éléments de graphisme, un référencement couleurs précis, des thèmes etc.).

Cette réflexion partagée n'est qu'un début, il s'entend comme une première étape à la transition de l'UDAF de Loir-et-Cher en matière de communication. Que ce soit pour les usages des collaborateurs interne ou externe à la vie de l'association, et pour l'image de nos services auprès des familles du département.



## Atelier-parents, les écrans, parlons-en ?

Soucieuse d'accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leurs enfants, l'UDAF de Loir-et-Cher, en partenariat avec des acteurs locaux, organise une fois par mois des ateliers de rencontre. Un vendredi après-midi par mois (depuis août 2018), à la Médiathèque Maurice Genevoix de Blois, un groupe de familles monoparentales se retrouve pour échanger sur des thématiques précises. Le 31 janvier 2020, près d'une dizaine de mamans était au rendez-vous pour évoquer « Les écrans », dans la sécurité, la confiance et la bienveillance. Cet espace d'entraide a été suivi d'une petite collation habituelle, où chaque parent participe à rendre ce goûter gourmand de générosité.



## A la rencontre d'Edouard MANCEAU, parrain de Graine de Lecteur

Ce lundi 3 février 2020, l'UDAF de Loir-et-Cher, partait à la rencontre du parrain de Graine de Lecteur « Au fil des saisons ». Chaleureusement accueilli à La Ligue de l'Enseignement 41, ce fût l'occasion de connaître davantage cet auteur et illustrateur de livres et d'albums jeunesse\*. Avec près d'une centaine de livres pour enfants à son actif, dont une prédilection assumée vers les lecteurs de maternelle, l'auteur a pu nous faire découvrir les coulisses de son travail, avec passion et émotion. Rythmée au fil de petites lectures, de conseils et de moments de partage, l'association Lire et Faire Lire 41 était présente, pour le plaisir de certains bénévoles, et de sa coordination.

\* « Roule ma poule », « Si tous les éléphants s'appelaient Bertrand », etc.





## Participation de Lire et faire Lire 41 à la 19<sup>ème</sup> édition de Graine de lecteur

Les lecteurs en herbe étaient au rendez-vous de Graine de Lecteur, le 5 février 2020. Pour cette année, plusieurs villes du Loir-et-Cher, se sont laissées lire sur le thème « au fil des saisons », du 25 Janvier au 8 février 2020.

Cette action de promotion du livre coordonnée par la Caisse d'Allocations Familiales, invite les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents à partager un temps convivial autour de la lecture.

Pour la seconde année consécutive, Lire et faire Lire 41 s'est joint à l'expérience en proposant un après-midi de lectures, dans un quartier de Blois dit « en veille active » de la politique de la ville, en partenariat avec la Maison des Provinces de Blois.

Une bénévole a répondu présent à cet appel à la découverte, en proposant notamment des comptines musicales pour les plus jeunes.



## Participation de Lire et faire Lire 41 à la Zone d'Animation Temporaire

Le 20 Février 2020, à l'occasion de la Zone d'Animation Temporaire (ZAT), implantée dans un quartier de Blois dit « en veille active » de la politique de la ville, et en partenariat avec le Projet de Réussite Éducative, une bénévole de l'association Lire et faire Lire 41, a répondu présent pour proposer des lectures aux plus jeunes. Organisée pendant les vacances scolaires, l'ensemble des animations a pour but de faire découvrir de nouvelles activités, que ce soit pour les enfants et leurs parents. Ces lectures-plaisirs ont eu la chance de toucher une dizaine de jeunes, de 4 à 9 ans. Ce qui a ravi au détour des histoires, les parents de passage.



## François PLACE, entre conférence et exposition

Pour la 5<sup>ème</sup> édition du livre jeunesse « Délires de Lire », du vendredi 06 au dimanche 08 mars 2020 à Saint-Gervais-la-Forêt.

L'équipe de coordination de Lire et faire lire de Loir-et-Cher était invitée pour rencontrer le parrain de cette année.

Le 04 mars 2020, à Blois, la Ligue de l'enseignement 41 et l'UDAF de Loir-et-Cher, ont pu rencontrer François PLACE, auteur et illustrateur jeunesse, et partir « vagabonder dans les ailleurs ».

Au fil d'une conférence, l'auteur de l'Atlas des géographes d'Orbae a pu nous inviter à des vagabondages dans ses univers, et dans ses inspirations. Puis, nous avons pu découvrir certaines de ses réalisations, pendant une exposition à la Maison de la BD de Blois.

## Une Média teuf sur le quartier Est de Blois



Tracage du trajet quotidien d'un habitant sur le plan cyanotype

Dans le cadre du projet média citoyen\*, l'UDAF de Loir-et-Cher, la Coopérative d'Activités et d'Emploi Culturelle Artéfacts, La Fabrique de la Ville de Blois, la Maison des Provinces et Studio ZEF ont organisé un événement festif « Média Teuf », le mercredi 12 février 2020 à 17h30 à l'espace jeunes La Fabrique à Blois.

Cette rencontre était l'occasion pour les habitants et les acteurs locaux conviés, de découvrir tout au long d'un fil rouge, l'ensemble des travaux réalisés lors du lancement du projet et des premiers ateliers de production audio, vidéo, photo/montage, dessin et plan cyanotype<sup>1</sup>. Ces rencontres s'étaient déroulées fin 2019, au sein de plusieurs espaces du territoire Est à savoir le local du Programme de Réussite Éducative<sup>2</sup> (PRE) des Cornillettes (Quartier de Veille Active<sup>3</sup>), la Maison des Provinces et La Fabrique de la Ville de Blois.



De gauche à droite : Exposition photos et dessins – Plan cyanotype – Espace photos/écriture proposé par l'animatrice de l'atelier photo/montage – Chambre d'écoute située à l'accueil de la Fabrique.

Une quarantaine de personnes, enfants, jeunes et adultes, a pu partager leurs impressions et leurs souvenirs au sein des différents espaces d'animation proposés : « la chambre d'écoute » pour découvrir les images du quartier prises par un drone accompagnées des témoignages audio recueillis, « l'exposition de photos » enrichie par les anecdotes écrites par les habitants, « le plan cyanotype » illustrant les trajets quotidiens des participants sur ce territoire, « l'exposition des dessins » des enfants du PRE sur le thème « dessine-moi ton quartier », « l'espace radio » et « l'espace web » pour découvrir l'outil do.doc<sup>4</sup>.

Les participants ont été invités à participer à divers temps ludiques proposés durant l'événement : un blind test musical, balance ton titre pour donner un nom à ce nouveau périodique et le jeu d'Émile basé sur l'histoire des noms des rues commentées par Jean-Paul SAUVAGE, habitant de Blois et historien. Cette rencontre festive s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié.

Un appel à récolte de photos a été lancé pour recueillir des images de la destruction en cours de l'immeuble 25 de l'avenue Lyautey et des différents micro-quartiers (ex : Provinces, Cornillettes, etc.). Les photos sont à envoyer sur la page facebook du média citoyen ou par email à l'adresse suivante : [sv.liegois@artefacts-coop.eu](mailto:sv.liegois@artefacts-coop.eu)

\*Projet de création d'un périodique polymorphe collaboratif dans le quartier est de Blois, coporté par l'UDAF de Loir-et-Cher et la Coopérative des Activités et de l'Emploi Culturelle Artéfacts. Le projet est né d'une volonté de permettre aux habitants de raconter leur vie dans le quartier et l'histoire de leur quartier en raison d'un projet de destruction d'un immeuble et de réhabilitation dans un micro-quartier situé en quartier de veille active de la Politique de la Ville

<sup>1</sup> Procédé photographique monochrome basé sur 2 produits chimiques qui permettent d'obtenir une solution photosensible.

<sup>2</sup> Dispositif de lutte contre l'échec et le décrochage scolaire

<sup>3</sup> Territoire qui n'est pas retenu dans la géographie prioritaire (selon des indicateurs) sur lesquels une attention particulière doit être maintenue.

<sup>4</sup> Outil numérique libre qui permet de capturer des médias (photos, vidéos, sons, etc.), de les éditer, de les mettre en page et de les publier.

## Lire et faire Lire présente au 5<sup>ème</sup> Salon du livre jeunesse à Saint-Gervais-la-Forêt



Stand animé par les coordonnateurs Lire et faire lire (UDAF de Loir-et-Cher et Ligue de l'enseignement 41)

Stand animé par les coordonnateurs Lire et faire lire (UDAF de Loir-et-Cher et Ligue de l'enseignement 41)

Du vendredi 06 Mars au dimanche 08 Mars, ce sont enfants et parents, qui ont répondu présents pour rencontrer les bénévoles de l'association Lire et faire lire de Loir-et-Cher. En effet, durant tout le week-end, des lectures ont été proposées aux plus jeunes et aux plus grands, par des bénévoles passionnés, et passionnants... Car oui, c'est près d'une centaine d'enfants, de 1 à 12 ans, qui a pu « vagabonder dans les ailleurs », avec l'équipe Lire et faire lire de Loir-et-Cher.



## Des masques lavables gratuits pour les familles blésoises

Atelier fabrication  
Bénévoles de la Confédération  
Syndicale des Familles et Jeannette  
BIANU-NLANDU Adulte-relais  
de l'UDAF de Loir-et-Cher



Courant mai, l'UDAF de Loir-et-Cher et le Point d'Information Médiation Multi-Services (PIMMS) de Blois ont rejoint l'initiative lancée par la Confédération Syndicale des Familles (CSF) du Loir-et-Cher visant à proposer des masques lavables gratuits à destination des familles blésoises en complémentarité des initiatives engagées localement. Cette volonté de la CSF fait suite à un constat que de nombreuses familles ne pouvaient se fournir suffisamment en masques à usage unique en raison de leur coût.

C'est ainsi qu'un appel aux dons, à participation pour la fabrication de masques et une information sur la mise à disposition gratuite de masques lavables ont été réalisés et affichés par les bailleurs sociaux de Blois au bas de leurs immeubles. Plus de 1207 masques ont été fabriqués au sein d'un atelier situé sur le quartier Nord de Blois en Politique de la Ville, les lundis, mercredis et vendredis par 11 bénévoles de la CSF, 2 habitantes à domicile et l'adulte-relais de l'UDAF de Loir-et-Cher. A ce jour, plus de 1000 masques ont été distribués aux familles issues des parcs locatifs sociaux.



Le jeudi 2 juillet 2020 s'est tenue la réunion du lancement de la Cité Educative de Blois à l'École Élémentaire CHARCOT sur le Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) de Blois réunissant M. Yves ROUSSET, Préfet de Loir-et-Cher, M. VETELE, Adjoint à la ville éducatrice et à la politique de la Ville, M<sup>me</sup> LAIR, Directrice académique des services de l'Education Nationale, M. SAUZEDDE, anciennement Principal du Collège Bégon, M<sup>me</sup> HEMERY-BRICOUT, Directrice à la Caisse d'Allocations Familiales de Loir-et-Cher, M<sup>me</sup> BARABAN, Conseillère Départementale au Conseil Départemental de Loir-et-Cher et M<sup>me</sup> RAME-DEGARDIN, Coordinatrice de la Cité Educative qui ont présenté les objectifs, les enjeux, leurs engagements et les moyens qui seront alloués dans le cadre de cette labellisation. Le Label Cité Educative vise à renforcer et à coordonner les dispositifs éducatifs existants portés par les acteurs locaux sur les quartiers prioritaires.

## Les actions parentalité de l'UDAF de Loir-et-Cher au cœur des projets Cité Educative de Blois 2020-2023

C'est en tant qu'acteur sur le volet soutien à la parentalité dans les quartiers nord de Blois que Thierry LE PANSE, Directeur Général, Emilie DANG, Chargée de mission Vie Associative et Jeannette BIANU-NLANDU Adulte-Relais ont représenté l'UDAF de Loir-et-Cher lors de la présentation des actions déposées dans le cadre de la Cité Educative. Les ateliers parents mis en place en QPV et les futurs ateliers parents-solo s'inscriront dans la dynamique et la démarche collective prévues dans le cadre de ce projet partenarial.

## SPÉCIAL COVID-19



Atelier vidéo et do.doc' à la Fabrique le 21 et 29 juillet 2020

\*Outil numérique libre qui permet de capturer des médias (photos, vidéos, son, etc.), de les éditer, de les mettre en page et de les publier.

## Par temps Lire, la rencontre entre L'ACCMA et l'UDAF de Loir-et-Cher !

Pendant le confinement, l'UDAF de Loir-et-Cher a participé à distance à la réflexion collective autour d'un sondage « Quel été dans les quartiers ». À cette occasion, un collectif solidaire d'associations s'est constitué pour animer les quartiers Nord de Blois, en proposant une offre riche et diversifiée d'activités, aussi bien culturelles, sociales, que sportives.

Les vendredis 10, 17 et 24 juillet 2020, l'Association Cultures et Connaissances du Monde Arabe (l'ACCMA) et l'UDAF de Loir-et-Cher ont pu proposer aux familles des quartiers Nord de Blois (quartier prioritaire de la politique de la ville) une expérience solidaire pour les parents et les enfants.

De 14h à 16h à l'Espace Jorge Semprun, près d'une quinzaine de familles a pu écouter des lectures en plein air, réalisées par quatre bénévoles de l'association Lire et faire lire 41\*, avec un accompagnement musical. En effet, les musiciens de l'ACCMA ont pu improviser au fil des mots et des histoires.

Les lectures musicalisées furent l'occasion pour les parents de souffler et de profiter de ce moment de répit pour partager un moment avec leurs enfants.

Pour fermer cette belle parenthèse sociale, les familles ont dansé et chanté à chaque fin de séance. Afin de remercier de la présence régulière des familles, des livres ont été distribués le vendredi 7 août en plein air au plus grand plaisir des enfants.

\*Coporté par La Ligue de l'Enseignement 41 et l'UDAF de Loir-et-Cher.



## Le Média Citoyen se déconfiné dans les quartiers Est de Blois

Suite au report des ateliers initialement prévus à l'occasion du Printemps citoyen 2020 en région Centre-Val de Loire, la Coopérative Artéfacts et l'UDAF de Loir-et-Cher ont lancé « Le média citoyen se déconfiné » courant mai afin de permettre aux habitants et aux acteurs locaux de s'exprimer sur cette période de confinement/déconfinement progressif. De mai à juillet, les habitants ont été invités à participer à la création d'une vidéo pour présenter le média citoyen à distance, puis en présentiel. En parallèle, les acteurs locaux (Maison des Provinces, l'UDAF de Loir-et-Cher, etc.) ont enregistré un témoignage audio sur leur structure durant la période de confinement. Afin d'alimenter les productions récoltées, 2 ateliers ont été proposés cet été en plein air à la Fabrique de la Ville de Blois afin d'accompagner les jeunes dans la finalisation du vidéo collaborative (cf. page Facebook « Média Quartier Est »), et documenter deux temps forts du Quartier Est : un défilé interculturel Haute Couture à la Fabrique et un spectacle de théâtre de la Ben Compagnie près de l'école Marguerite Audoux (situées en Quartier de Veille Active). De nouveaux ateliers vidéo, dodoc et radio seront programmés à l'occasion de l'Automne citoyen prévu du 1<sup>er</sup> octobre au 30 novembre 2020.

➤ Pour voir la vidéo en cours rendez-vous sur la page facebook : media quartier Est

Le vendredi 7 août à Croix-Chevalier (Blois)

## Au fil des budgets dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de Blois

Dans le cadre du programme « Quel été dans les quartiers » initié sur les quartiers Nord de Blois, l'UDAF de Loir-et-Cher a proposé deux séances d'information en plein air sur le thème du budget, le vendredi 7 août et mardi 11 août après-midi à Croix-Chevalier et la place Coty.

Ces rencontres ont permis de rassembler une dizaine d'habitants (des familles monoparentales, étudiants, etc.) et d'aborder plusieurs sujets tels que les crédits à la consommation, la gestion du budget, les catégories de dépense, l'épargne, le microcrédit personnel et les difficultés rencontrées durant la période de confinement. Nombreux sont ceux qui ont pu partager leurs expériences, leur quotidien (difficultés, astuces) et identifier le service Microcrédit personnel de l'UDAF de Loir-et-Cher.





## Le réseau régional mobilisé

Durant la crise, l'organisation des UDAF de la région Centre-Val de Loire s'est adaptée pour permettre aux équipes de poursuivre leurs missions. L'action prioritaire était d'assurer la continuité des services d'accompagnement des majeurs protégés et l'aide aux familles, pendant et après le confinement. De même, de nombreuses associations familiales ont participé aux actions de solidarité.

L'UNAF Centre-Val de Loire s'est mobilisée avec ses partenaires du Mouvement Associatif Centre-Val de Loire. Les services de l'Etat et de la région Centre-Val de Loire ont été alertés des difficultés rencontrées par les associations. Un numéro vert a été mis en place par les réseaux du Mouvement Associatif pour accompagner les dirigeants bénévoles durant cette période. Enfin, des aides spécifiques ont été créées par les pouvoirs publics, tel le dispositif CARE\* développé par la région Centre-Val de Loire, pour soutenir les associations à la reprise.

Aujourd'hui encore, il est difficile de mesurer les conséquences de l'épidémie sur le devenir des associations. Mais celles qui sont en difficulté peuvent trouver des informations utiles et des guides pour les aider à faire face à cette situation sur le site : <https://lemouvementassociatif-cvl.org/a-la-une/covid-19-les-informations-essentielles/>

\*Contrat d'apport associatif rebond (CARE) : mesure de soutien dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19.



## Sondage l'école à la maison

Comment les parents ont-ils vécu l'école à la maison pendant le confinement?

Selon l'enquête, 66 % des parents ont rencontré des difficultés dans l'exercice de l'école à la maison.

Afin d'obtenir une photographie des situations vécues par les familles pendant le confinement et de sensibiliser les pouvoirs publics sur les problématiques en cours et à venir, les UDAF ont sollicité les familles, les associations adhérentes et les acteurs locaux dans le cadre de cette enquête.

## Déroulement de l'école à la maison

+89%

89% des parents sont satisfaits des cours et de l'accompagnement proposé par l'École. Toutefois, nous pourrions constater plus loin que nombreux sont ceux à avoir rencontré des difficultés au quotidien.

70 % des parents ont soulevé que le travail était plutôt équilibré. En revanche, seuls 57 % ont trouvé que les enseignants soutenaient et/ou encourageaient régulièrement les enfants.

-35%

35% des parents ont estimé que l'accompagnement proposé par les enseignants n'a pas permis aux enfants d'être suffisamment autonomes. Par ailleurs, 29 % ont trouvé que les contacts en vision ou audio étaient suffisants.

## Des enfants qui ont bien continué à travailler

Globalement cette période semble avoir été bien vécue par les parents sondés. En effet, la moitié des parents considèrent que leur(s) enfant(s) a/ont bien travaillé. A l'inverse, les familles nombreuses ne semblent pas du même avis puisque 48 % considèrent que le travail n'a pas été poursuivi selon leur enfant et les matières proposées.



## Des parents très impliqués durant toute la période

Le sondage montre que les parents ont été énormément mobilisés pour effectuer « l'école à la maison » et soutenir leurs enfants. Bien qu'ils aient répondu être satisfaits de la mobilisation des enseignants, les parents ont exprimé néanmoins avoir rencontré des difficultés pour accompagner leurs enfants (66%). A noter que cette opinion est partagée entre les familles moins nombreuses (1 enfant) et les autres (58% contre 67 % en moyenne). 1410 parents ont souhaité nous partager les difficultés rencontrées :

- « La conciliation entre la vie professionnelle (travail ou télétravail) et l'accompagnement des enfants » a été mis au 1er rang (52%) engendrant par conséquent des difficultés d'organisation au quotidien (45% des parents).
- Par ailleurs, les problèmes liés à l'utilisation d'internet et des outils numériques ont été vivement soulevés. Le manque d'équipements (ordinateur, imprimante, etc.) et les problèmes de connexion ont impacté à 46% des familles monoparentales.
- Les parents en situation d'illettrisme, d'origine étrangère ou parlant peu le français ont eu des difficultés à aider leurs enfants. 22 % estiment que le travail donné était souvent trop long ou trop compliqué. Cet aspect a été soulevé à 28 % pour les familles nombreuses. Les associations locales ont souhaité mettre en avant que les parents dont les enfants ont un trouble « dys », ont rencontré des limites dans l'accompagnement.
- A ces problématiques s'ajoutent des problèmes de logements. Les associations familiales ont constaté que les familles issues des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville étaient souvent dépassées.

► Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de l'UNAF pour retrouver les résultats de l'enquête : <https://www.unaf.fr/spip.php?article26491>

## Recommandations de l'UNAF

Au regard des situations mises en avant par les familles qui ont accepté de participer au sondage, 3 propositions ont été faites par l'UNAF à l'attention des pouvoirs publics :

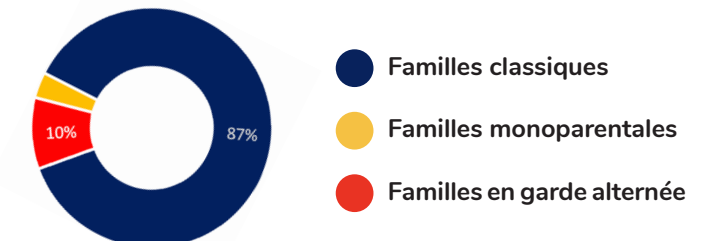
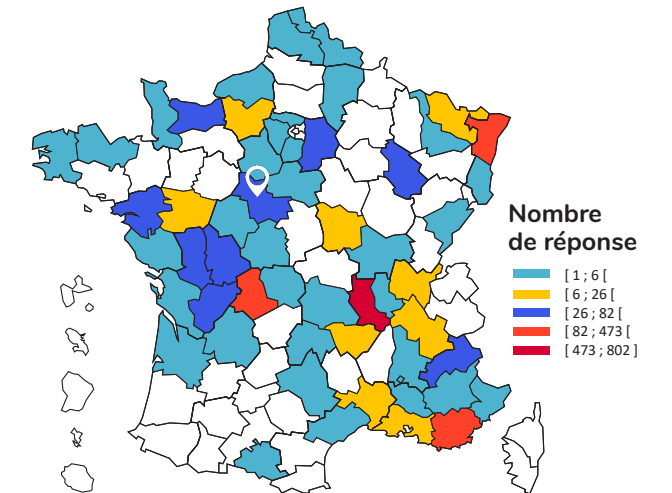
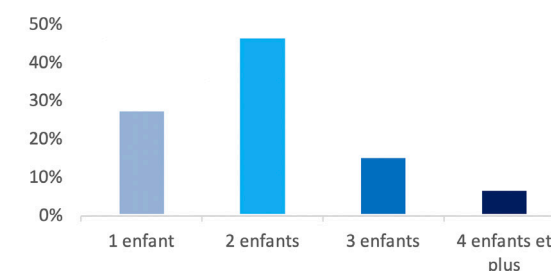
- 1 Développer davantage des relations entre les établissements et les parents en créant des moments d'échanges et de rencontres sur le soutien scolaire et l'utilisation du numérique pour le volet scolaire.
- 2 Uniformiser l'usage du numérique par les enseignants dans les établissements scolaires pour simplifier le quotidien des familles.
- 3 Renforcer le message adressé par le Gouvernement aux employeurs afin qu'ils fassent preuve de compréhension concernant la disponibilité du salarié en télétravail (production et réactivité). Celle-ci peut être plus complexe en présence des enfants.

## Méthodologie

Sondage Flash de l'UNAF réalisé en ligne du 20 Avril au 21 mai 2020 auprès des familles et des associations adhérentes (2 questionnaires). 1811 familles de toute la France (parmi elles 4 % de familles Loir-et-Chériennes) ont participé. A cet échantillon non représentatif s'ajoute des retours de 56 associations familiales qui ont permis d'alimenter les réponses des familles.

## La typologie des participants :

### Composition des familles



## Adoption de la loi visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux

**Pour être protégé contre le démarchage téléphonique abusif**

Inscrivez-vous gratuitement sur la liste d'opposition.



**bloctel.gov.fr**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE  
SÉCRÉTARIAT D'ÉTAT AU COMMERCE, À L'ARTISANAT, À LA CONSOMMATION ET À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Loi du 24 juillet 2020 visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux.

Après un accord trouvé en commission mixte paritaire le 1<sup>er</sup> juillet, le texte a été adopté définitivement par le Sénat le 8 juillet et par l'Assemblée nationale le 15 juillet. Au final, la loi comprend 12 articles\* visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux.

Pour rappel, l'inscription à une liste d'opposition au démarchage téléphonique est entièrement gratuite. Vous pouvez d'ailleurs vous inscrire sur le site internet bloctel.gov.fr. Un questionnaire à remplir en ligne est disponible, avec la possibilité de renseigner près de 8 numéros de téléphone (fixe ou mobile), sur lesquels vous ne souhaitez plus être contacté.

Malgré tout, pour renforcer le dispositif encadrant le démarchage téléphonique comme Bloctel, la loi du 24 juillet 2020 renforce la protection des consommateurs qui peuvent être victimes d'un démarchage excessif ou de pratiques frauduleuses, tout en préservant l'activité des professionnels.

Lors d'une campagne de démarchage téléphonique, la loi prévoit que l'appelant doit se présenter de façon claire, précise et compréhensible au téléphone et doit également rappeler au consommateur son droit de s'inscrire sur Bloctel, s'il ne veut pas faire l'objet d'une prospection commerciale.

Le démarchage téléphonique est interdit pour la réalisation de travaux pour des logements ou la vente d'équipements en vue de la réalisation d'économies d'énergies ou de la production d'énergies renouvelables. En bref, les entreprises recourant au démarchage téléphonique doivent impérativement :

- Saisir régulièrement l'organisme chargé de gérer la liste Bloctel pour assurer que leurs fichiers de prospection commerciale sont en conformité avec cette liste (une fois par mois minimum pour les professionnels du démarchage).
- Respecter une charte de bonnes pratiques.

Ce qu'il faut retenir sur l'adoption de la Loi du 24 juillet 2020 visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux, c'est que cette pratique marketing est désormais interdite pour les travaux de rénovation énergétique.

Dans les autres secteurs, les appels passés à des personnes inscrites sur Bloctel pourront être punis de 75 000 € pour les personnes physiques et 375 000 € pour les entreprises, contre 3 000 € et 15 000 € auparavant.



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

La délégation Unafam du Loir-et-Cher assure 4 missions, à caractère social, d'aide aux familles touchées par la maladie psychique :

- 1 L'Accueil, le Soutien, l'Entraide et l'Information des familles.
- 2 La Représentation des Usagers auprès des établissements médicaux et des instances départementales.
- 3 Les actions de Désigmatisation et de Communication au grand public, notamment en participant activement aux SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale) et en organisant des conférences.
- 4 L'Organisation des soins via les Contrats Locaux de Santé et les Parcours de soins.

### Adresse et contact

45, Avenue du Maréchal Maunoury  
41000 BLOIS  
Mail : 41@unafam.org  
Téléphone : 06 71 53 24 15

Il y a 3 groupes de parole dans notre département : un accueil préalable sur rendez-vous lors des permanences est nécessaire avant une participation au groupe de parole.

### BLOIS

1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 18h00 à 20h00

### VENDÔME

de 19h00 à 21h 00  
Salle Jalmav, rue Poterie - hôpital Daniel Chanet à Vendôme

### ROMORANTIN

1 fois par mois de 18h00 à 20h00  
Espace St-Exupéry de la CAF - 27, rue Saint-Exupéry à Romorantin-Lanthenay

## Délégation UNAFAM de Loir-et-Cher



La délégation organise des ateliers « Prospect », des journées « Troubles Psychiques » ainsi que des soirées thématiques sur des sujets en lien avec les attentes et problématiques des familles.

La dernière soirée était une information sur la protection des majeurs, suite à la loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la Justice, animée par Monsieur Isabelle de l'UDAF.

### Permanences

#### BLOIS

Chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 16h00 à 18h00 au local de l'UNAFAM - 45, Avenue du Maréchal Maunoury (au fond de la cour).

#### ROMORANTIN

1 fois par mois de 17h00 à 18h00 avant le Groupe de parole à l'Espace Saint-Exupéry de la CAF - 27, rue Saint-Exupéry.

\*Cf. Lettre au réseau Unaf-Uraf-Udaf n°706 du 31 août 2020.



## L'Assemblée Générale de l'UDAF de Loir-et-Cher



**Le mardi 22 septembre 2020 à 17h, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'UDAF de Loir-et-Cher à la Salle Paul Bourdier du siège de l'association.**

**En raison du contexte sanitaire, cette rencontre initialement prévue le 28 mai 2020 s'est déroulée exceptionnellement à huis-clos dans le respect des gestes barrières en présence d'une quarantaine de Président-es des associations membres et d'Administrateurs.**

Cette année, l'Assemblée a débuté par quelques mots de Solange VANIER, Présidente de l'UDAF de Loir-et-Cher, concernant la situation sanitaire ayant conduit à une adaptation de l'organisation de cette rencontre annuelle (restriction des invitations et programmation restreinte) et également de chaleureux remerciements aux membres présents.

Suite à cette introduction, Thierry LE PANSE, Directeur Général, a décliné les différents travaux réalisés par l'Institution et ses représentants familiaux dans le cadre des principales missions de l'UDAF que sont « La représentation et la défense des intérêts familiaux auprès des pouvoirs publics ». Les représentations assurées par de nombreux administrateurs et salariés démontrent notre engagement dans l'expression des attentes des familles loir-et-chériennes. Dans un second temps, les actions en faveur des familles qui ont été présentées, plus précisément les actions menées par le service Vie Associative, ont mis en exergue un besoin important des familles en termes d'information, d'orientation, de soutien et d'accompagnement sur le volet du microcrédit personnel, des mesures de protection pour les tuteurs familiaux, du budget, etc. Pour compléter la présentation, Émilie DANG et Bastien PÉAN, nouveaux Chargés de mission Vie Associative, sont intervenus pour exposer les actions 2019 réalisées dans le cadre de la Convention d'Objectifs 2016-2020 étendue à 2021 sur la base d'un avenant. Les projets

développés dans le cadre des 4 actions : Promotion des Réseaux d'Entraide entre Parents, Espaces-Parents en Milieu Scolaire, Lire et faire lire et Information et le Soutien au Budget Familiaux ont permis à l'UDAF d'être mieux identifiée sur le territoire par les familles et les acteurs locaux. L'année 2019 a été marquée à la fois par la labellisation Point Conseil Budget pour le territoire Sud Loir-et-Cher, un ancrage territorial au niveau des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville de Blois grâce à l'implication de l'Adulte-relais, la labellisation d'une commune dans le cadre de Lire et faire lire ainsi que de nouveaux projets multi-partenariaux en milieu rural et dans un quartier en Veille Active de la Politique de la Ville.

L'activité des services sociaux a été par la suite présentée par le Directeur Général. Dans la même lignée qu'en 2018, l'activité du service MASP (Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé) a légèrement diminué passant de 55 au 1er janvier 2019 à 53 au 1er décembre 2019.

Suite à la loi de réforme de la justice du 23 mars 2019, de nouvelles dispositions concernant la protection des majeurs ont été introduites conduisant ainsi à ajustement des pratiques c.à.d un renforcement de la responsabilité des mandataires judiciaires, services ou particuliers. Les Mesures d'Accompagnement Judiciaires (MAJ) ont également légèrement diminué, passant de 49 au 1er janvier 2019 à 43 mesures au 31 décembre 2019. Le service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) a toutefois connu une légère augmentation passant de 2192 au 31 décembre 2018 à 2204 fin 2019. Pour finir, l'activité du service Délégué aux Prestations Familiales (DPF) s'est stabilisée en 2019, à contrario de 2018.

Après avoir marqué un temps sur l'évolution de l'équipe d'encadrement annoncée lors des vœux en début d'année 2020, le Directeur Général est revenu sur l'organisation de l'UDAF durant la période de confinement, l'adaptation des services et des salariés pour répondre aux besoins vitaux des usagers et le plan de reprise conduisant à une occupation totale des espaces de l'association. Les administrateurs ayant apporté leur aide aux services sociaux de l'UDAF durant la période de confinement ont été par la même occasion vivement remerciés.



L'état des lieux du rapport d'activité 2019 des services de l'UDAF de Loir-et-Cher s'est poursuivi par la présentation du rapport financier de l'année écoulée par Marie-Claire CHATAIGNIER, Trésorière de l'UDAF accompagnée de Françoise MERMOUD, Responsable Administrative et Financière. Les différents rapports présentés ont été par la suite validés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée.

Pour conclure, la Présidente a souligné les faits marquants de cette année en matière de communication et de cette période de transition (l'évolution de la représentation au sein des CCAS et CIAS, les réformes, etc.) dans son rapport d'orientation. De nombreux changements vont s'opérer dans les prochains mois à venir avec une proposition de nouveaux projets dans le cadre de la nouvelle Convention d'Objectifs 2022-2026, et dans le but de renouer le lien les fédérations départementales et les associations adhérentes à savoir « La conférence départementale des mouvements familiaux » et de « La fête départementale des familles » pour l'année 2022.

Pour clore l'évènement, M<sup>me</sup> VANIER a félicité l'engagement des salariés, de l'équipement d'encadrement, des administrateurs et des bénévoles.





# UNIS POUR LES FAMILLES

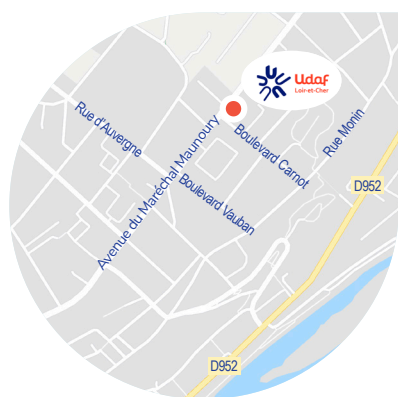
## Les services de l'UDAF de Loir-et-Cher

### Vie Associative

- L'Espace Familles
- Le Microcrédit Personnel
- Le Point Conseil Budget
- L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux
- Lire et faire lire
- L'Accompagnement à la parentalité
- L'Observatoire des familles

### Services Sociaux

- Service Mandataire Judiciaire à la Protection Judiciaire des Majeurs et à l'Accompagnement Judiciaire (MJPM-MAJ)
- Service Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)
- Service Délégué aux Prestations Familiales (DPF) en charge des Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)



### Nous contacter

**UDAF de Loir-et-Cher**  
45, Avenue du Maréchal Maunoury  
41 000 BLOIS  
Services ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h et 16h  
Tel : 02 54 90 23 45  
Fax : 02 54 78 65 76

## Agenda

- **Jeudi 8 octobre 2020 de 14h à 16h30**  
Marché Couvert de Vendôme  
Forum d'information et animations « Saynètes » organisé par l'UNAFAM 41 dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays Vendômois et des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) 2020 : « Santé Mentale et discrimination »
- **Jeudi 8 octobre 2020 à 19h**  
Centre Culturel des Rottes à Vendôme  
Représentation de la Compagnie du THEATRE PUBLIK « Moi Feuerbach » de Tankred Dorst -> organisée par l'UNAFAM 41 dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays Vendômois et des SISM 2020.  
La représentation sera suivi d'un échange avec la salle et d'un verre de l'amitié.
- **Samedi 10 octobre 2020**  
Hôtel Restaurant la Villa Bellagio à la Chaussée-St-Victor  
Conférence animée par EFA 41 et PETALES France sur le thème : « L'attachement et ses difficultés : comment alors favoriser le lien ? »



UDAF de Loir-et-Cher  
45 avenue du Maréchal Maunoury 41000 Blois  
Tirage : 1 000 exemplaires  
N°ISSN : 2274-6676  
Semestriel : Dépôt légal 2<sup>ème</sup> semestre 2020  
Tél. 02 54 90 23 45

Email : [udaf41@udaf41.org](mailto:udaf41@udaf41.org)  
Conférence de rédaction : Les membres de la commission communication  
Direction des publications : S. VANIER et T. LE PANSE  
Rédacteurs en chef : B. PÉAN et E. DANG  
Création et impression : Imprimerie ISF - Blois  
Photos : Bloctel, UDAF, Unsplash - illustrations : Freepik/Flaticon